



### FORUM SUR LA CEINTURE ET LA ROUTE

# Les dirigeants du monde réunis à Beijing



La troisième édition du Forum de « la Ceinture et la Route » pour la coopération internationale s'ouvre ce mercredi dans la capitale chinoise sur le thème « Coopération de haute qua-

lité de la Ceinture et la Route : ensemble pour un développement et une prospérité communs ». Cette rencontre réunit autour d'une même table le président chinois Xi Jinping et

Les chefs d'Etat et de gouvernement à la 3<sup>e</sup> édition du forum de « la Ceinture et la Route » plusieurs de ses homologues des pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique latine. La République du Congo y est représentée par le président Denis Sassou N'Guesso.

### ÉDUCATION

## Accord entre le gouvernement et les enseignants volontaires



Le gouvernement et la coordination des diplômés des

écoles professionnelles de l'enseignement ont signé, le

16 octobre à Brazzaville, un nouvel accord relatif à l'affectation des enseignants finalistes dans les établissements scolaires sur la base d'un contrat de cinq ans maximum, en attendant leur intégration à la fonction publique. L'exécutif s'engage à verser régulièrement une bourse mensuelle aux enseignants volontaires affectés jusqu'à leur prise en charge dans le fichier de solde du ministère de l'Economie et des Finances. L'objectif est de réduire le déficit en personnel enseignant.

Page 5

### FORMATION

## Les femmes de science outillées en micro laboratoires

Les enseignants des lycées, collèges et les femmes de science venus de tous les départements du Congo sont réunis en conclave à Brazzaville pour mettre à jour leurs connaissances sur l'utilisation des kits de micro sciences, à la faveur d'un atelier ouvert par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation tech-

nologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel. « Nous réitérons notre engagement à soutenir le projet femmes et filles de sciences pour susciter des vocations dans les séries scientifiques auprès des jeunes filles », a déclaré la représentante de l'Unesco au Congo, Fatoumata Marega.

Page 3

### CONGO-ALLEMAGNE

## Bientôt un bureau de GIZ à Brazzaville



L'Agence allemande de développement, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), va ouvrir son bureau en novembre prochain à Brazzaville. L'annonce a été faite par l'ambassadeur d'Allemagne, Wolfgang Klapper, à l'issue d'un en-

Wolfgang Klapper reçu par Juste Désiré Mondélé/Adiac tretien avec le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondélé. « En janvier, il est prévu l'installation de notre nouveau consul et l'ouverture de l'enseignement de la langue allemande », a-t-il ajouté. Page 2

## ÉDITORIAL

## Lois et règlements

Une circulaire du premier secrétaire de l'Assemblée nationale datée du 13 octobre vient de recadrer la mauvaise interprétation qui est faite des textes réglementaires par les députés et leurs suppléants. Selon la Constitution, les députés sont élus en couple pour remédier au fait que si le titulaire se trouve en position d'incompatibilité ou s'il décède, le suppléant continue à siéger.

Cette disposition constitutionnelle reprise par les textes régissant la chambre basse du Parlement est mal comprise, parfois de façon délibérée, des élus du peuple au point où l'on assiste à une certaine cacophonie. La circulaire précise par ailleurs que la dénomination « député siégeant » pour désigner le titulaire ou le suppléant qui siège est « impropre » et non conforme aux lois et règlements.

Observer un ministre organiser des activités en lieu et place de son suppléant en arborant le label de ministre-député fait sans doute partie également de ces mauvaises interprétations de la loi qui méritent d'être clarifiées. Plus grave encore, des directeurs généraux continuent jusqu'à présent à siéger au mépris des textes réglementaires.

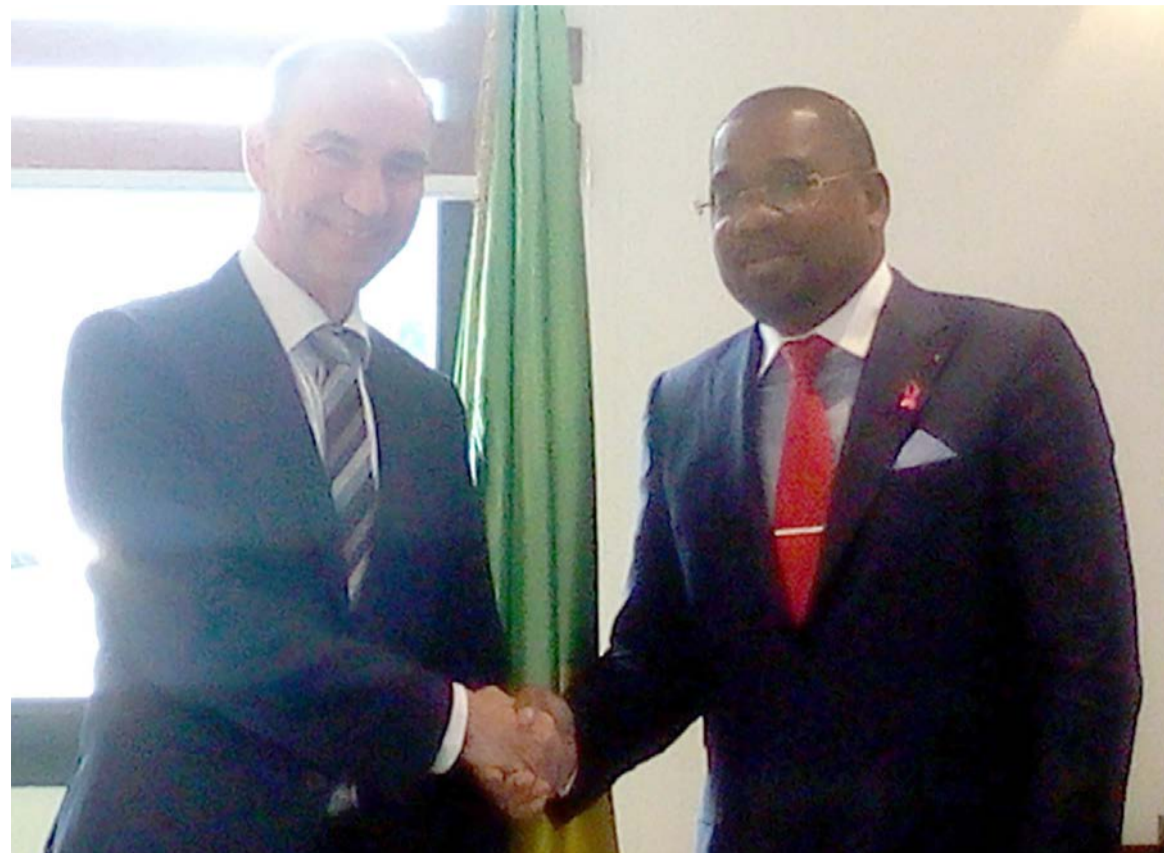
Si l'on veut administrer avec constance et en toute transparence, il revient au bureau de l'Assemblée nationale et à la territoriale d'être rigoureux dans l'application de cette circulaire. L'administration y gagnera en crédibilité et en efficacité.

Les Dépêches de Brazzaville

## CONGO-ALLEMAGNE

## La GIZ va bientôt ouvrir son bureau à Brazzaville

L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, le Dr Wolfgang Klapper, a annoncé le 16 octobre à Brazzaville l'ouverture en mi-novembre au Congo du bureau de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), l'agence allemande de développement.



Wolfgang Klapper reçu par Juste Désiré Mondelé/Adiac

Le diplomate allemand s'exprimait à la sortie d'une audience avec le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé. « Nous sommes en train de redynamiser nos liens et j'ai eu l'occasion d'expliquer à monsieur le ministre qu'en mi-novembre, la GIZ, notre agence de développement, va ouvrir un bureau à Brazzaville et, en janvier, est prévue l'installation d'un nouveau consul. Nous sommes aussi en train d'installer les cours de langues à Brazzaville avec l'appui de monsieur le ministre », a expliqué Wolfgang Klapper à la presse.

Les deux personnalités ont, en effet, axé leurs discussions sur les questions de la décentralisation et les résultats de

l'atelier des autorités des collectivités locales sur l'initiation au Projet d'accélération du développement communautaire pour l'atteinte des Objectifs de développement durable, organisé les 2 et 3 octobre à Brazzaville. « Nous avons aussi échangé sur la possibilité d'appuyer le Congo dans le domaine de la décentralisation, précisément le voyage d'une semaine pour un groupe de spécialistes et de collaborateurs du ministre pour se former non seulement à Berlin mais aussi dans plusieurs Etats au niveau des villes et communautés », a-t-il conclu, évoquant la nécessité de faire le suivi de ces échanges qu'il qualifie de très riches et très encourageants.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

## FORMATION

## Les femmes de science outillées en micro laboratoires

L'atelier national de formation qui prendra fin le 18 octobre à Brazzaville permet aux femmes de science et aux enseignants de lycée, collège, venus de tous les départements du pays, de mettre à jour leurs connaissances sur l'utilisation des kits de micro sciences.

La formation pratique à laquelle les femmes de science et enseignants prennent part consiste à la manipulation des kits de micro sciences en chimie basique, microchimie, sciences de la vie et de la terre et bien d'autres domaines. Il s'agit donc des cas pratiques au-delà de la théorie. « Il s'agit, en réalité, de la formation des formateurs. Les femmes de science et les enseignants venus de plusieurs départements du pays vont, à leur tour, apprendre aux élèves la manipulation de ces micro laboratoires car cette formation doit avoir un effet multiplicateur », a expliqué la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, ouvrant les travaux de cette formation.

L'un des participants, en l'occurrence Jean Itoua, enseignant des sciences de la vie et de la terre au lycée d'Owando, a pour sa part salué cette initiative qui permettra au corps enseignant de répondre aux attentes des élèves. «

Les apprenants se plaignent souvent du fait que dans les séries scientifiques, l'on fait plus de théorie. Or, grâce à cette formation à ces équipements, les expérimentations pratiques vont accompagner la théorie », a-t-il expliqué. Il convient de souligner que ces kits de micro-sciences ont une consommation réduite en réactifs mais produisent des résultats identiques à ceux des laboratoires classiques.

Les kits de micro laboratoire utilisés dans le cadre de cette formation est un don de l'Unesco réceptionné par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique de la part de l'Unesco. « Nous réitérons notre engagement à soutenir le projet femmes et filles de science, à



L'atelier de formation sur les micro sciences se tient à Brazzaville/Adiac

susciter des vocations dans les séries scientifiques auprès des jeunes filles », a déclaré la représentante de l'agence onusienne, Fatoumata Marega.

En dehors de l'Unesco, il y a la Fondation Congo qui n'est pas restée en marge de cette initiative. La structure a, en effet, apporté sa contribution,

a précisé le Pr Delphine Edith Emmanuel remerciant les partenaires qui ont mis la main à la pâte. Après la clôture de la formation, prévue le 18 octobre à Brazzaville, les enseignants et femmes de science vont à leur tour transférer les compétences aux élèves sur l'ensemble du territoire national en vue de la mise à l'échelle du projet de femmes et filles de science.

Rominique Makaya

**« Nous réitérons notre engagement à soutenir le projet femmes et filles de science, à susciter des vocations dans les séries scientifiques auprès des jeunes filles »**

## MERCURE

## Interdire le commerce et l'utilisation du métal liquide au Congo

L'association Action sur l'environnement et le développement (AED), membre de l'Alliance mondiale pour une dentisterie sans mercure, poursuit sa campagne contre l'amalgame dentaire. Malgré sa toxicité, le mercure continue d'être utilisé, au Congo, pour boucher les dents affectées par la carie.

La plateforme de défense de l'environnement AED a organisé, le 14 octobre, à Brazzaville, une campagne contre le plombage dentaire, dans le cadre de la Journée africaine pour une dentisterie sans mercure. L'activité qui a réuni des médecins dentistes et des entités partenaires de l'AED visait à sensibiliser le grand public aux risques liés à l'utilisation du mercure, notamment chez les enfants de 15 ans, les femmes enceintes et allaitantes.

Dirigée par l'association Dr Eugène Loubaki, l'AED milite à travers des ateliers de formation et de sensibilisation à ce sujet dans le but d'emmener les pouvoirs publics à interdire le commerce du mercure dentaire dans le pays. Depuis quelques années, cette plateforme tente de mobiliser les pouvoirs publics, les parlementaires, les organisations de la société civile, les agents de santé, les universitaires et les médias pour la même cause.



Des membres de l'AED/DR

Le président de l'AED pense que des progrès ont été réalisés sur le terrain en termes de prise de conscience du risque

sanitaire et environnemental. Il communique souvent sur les solutions alternatives au mercure comme les résines com-

posites et les remplissages de ciment ionomère en verre où l'amalgame dentaire est faible. L'association a proposé deux

textes réglementaires, notamment un projet de décret portant réglementation de la gestion du mercure au Congo et un arrêté interdisant l'utilisation de l'amalgame dentaire chez les enfants de moins de 15 ans, les femmes enceintes et les femmes allaitantes.

Il faut rappeler que l'usage de l'amalgame dentaire est strictement contrôlé au niveau international par la Convention de Minamata sur le mercure que le Congo a ratifiée le 6 août 2019. D'après une enquête de l'Onu environnement, la quantité globale des émissions et de rejets de mercure dans le pays représente près de 21368kg / an, dont 2% d'amalgame dentaire. Le fœtus peut être contaminé dans le ventre de sa mère, car le mercure peut traverser le placenta ainsi que celle du bébé qui consomme le lait mercuriel du sein de sa maman si elle a été exposée à l'amalgame dentaire.

Fiacre Kombo

**Le fœtus peut être contaminé dans le ventre de sa mère, car le mercure peut traverser le placenta ainsi que celle du bébé qui consomme le lait mercuriel du sein de sa maman si elle a été exposée à l'amalgame dentaire**

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## AGL et ses filiales partenaires du forum de l'orientation scolaire au Congo

Les filiales congolaises d'America Global Logistics (AGL) ont participé à Brazzaville et Pointe-Noire à la 8e édition du forum de l'orientation scolaire et des études en France et au Congo, qui a rassemblé plus de 100 000 étudiants en présentiel. Quelques sessions ont été retransmises en direct sur la page Facebook de Campus France Congo.

Par cette participation, AGL renforce son soutien continu à la formation des jeunes et consolide sa position d'acteur engagé pour le développement du pays. « *Aujourd'hui, de plus en plus d'établissements d'enseignement supérieur incluent les métiers du transport et de la logistique dans leurs programmes pour former une main-d'œuvre qualifiée à même de répondre aux problématiques que rencontre le secteur. Nous appuyons les efforts d'orientation des étudiants vers ce secteur* », a déclaré Christophe Pujalte, directeur régional AGL.

Le forum de l'orientation et des études a pour objectif d'aider les étudiants dans leur choix d'orientation post-baccalauréat en leur faisant découvrir les métiers de demain et les débouchés professionnels au Congo. Des conférences animées par des intervenants extérieurs issus de divers secteurs d'activités ont été organisés tout le long de l'événement pour mieux les accompagner dans cette démarche.

Au cours de ce forum, Darcet Koumba, client operations manager AGL Congo, a présenté les métiers de la logistique à Brazzaville tandis qu'à Pointe-Noire, Distel Oba, res-



Des participants lors du forum de l'orientation/DR

**« Aujourd'hui, de plus en plus d'établissements d'enseignement supérieur incluent les métiers du transport et de la logistique dans leurs programmes pour former une main-d'œuvre qualifiée à même de répondre aux problématiques que rencontre le secteur. Nous appuyons les efforts d'orientation des étudiants vers ce secteur »,**

ponsable logistique AGL Congo et Serge Batchi-Bouity, responsable planification Congo Terminal, ont présenté les métiers d'AGL et ceux de Congo Terminal lors des ateliers axés sur la logistique industrielle et portuaire.

Opérateur logistique multimodal (portuaire, logistique, maritime et ferroviaire) de référence en Afrique, America Global Logistics fait désormais partie du Groupe MSC, une compagnie maritime et logistique de premier plan. Présente au Congo dans le transport et la logistique, l'entreprise compte 1500 collaborateurs congolais à travers ses agences et ses filiales portuaires et logistiques implantées à Pointe Noire, Brazzaville et Dolisie.

Cette entreprise déploie des systèmes de management QHSE reposant sur des référentiels reconnus tels que l'ISO 4500. AGL. Elle s'investit également dans l'amélioration des compétences et participe activement au développement socio-économique du pays au moyen d'actions de responsabilité sociétale dans les secteurs de l'éducation, la réinsertion sociale, la préservation de l'environnement et l'accompagnement humanitaire.

Guy-Gervais Kitina

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

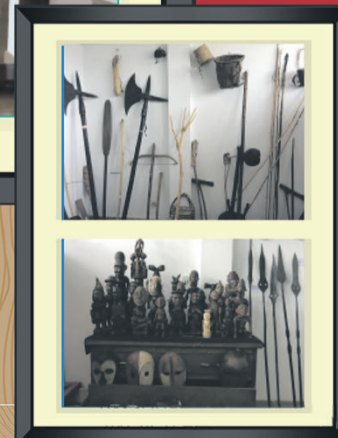
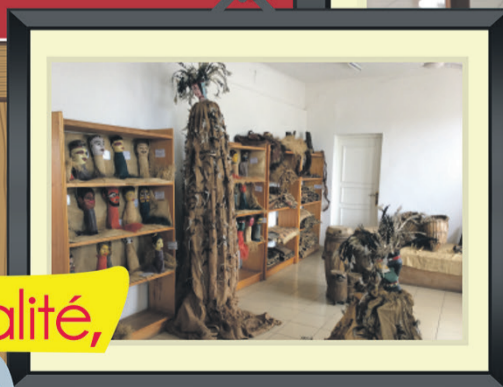
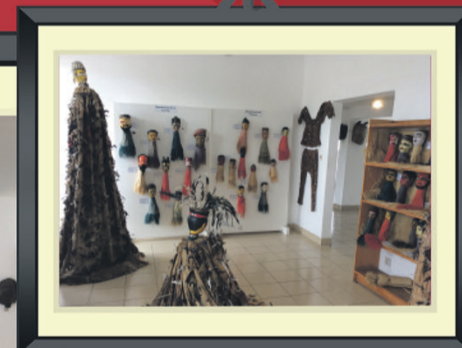
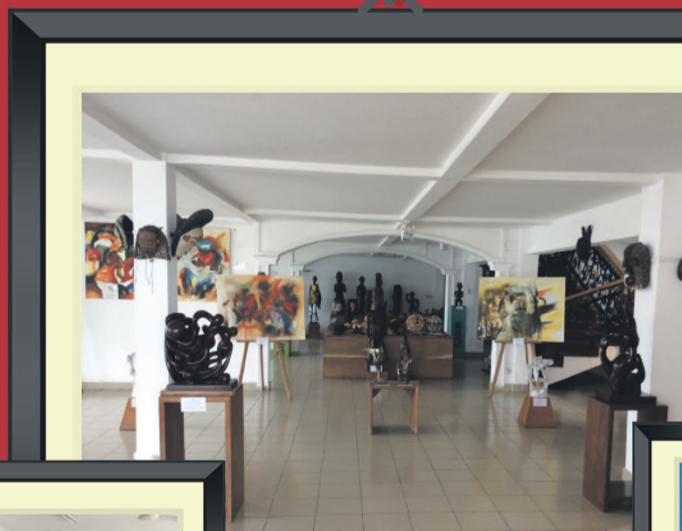
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## EDUCATION

# Accord entre le gouvernement et les enseignants volontaires

Dans le but de réduire davantage le déficit en personnel enseignant, un nouvel accord a été signé entre le gouvernement et la Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement, le 16 octobre, à Brazzaville, en présence du syndicat des enseignants, de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo.

Le nouvel accord entre le gouvernement et les enseignants volontaires dispose que l'exécutif va affecter les finalistes des écoles professionnelles de l'enseignement dans les établissements scolaires sur la base d'un contrat de cinq ans maximum en attendant leur intégration à la fonction publique. Cette affectation vise à combler directement le déficit en personnel enseignant et autres agents de l'administration scolaire tant dans l'enseignement général que technique. « *Les quotas de recrutement seront notifiés chaque année aux ministères concernés en fonction des plans de recrutements établis* », précisent les termes de l'accord.

Par ailleurs, le gouvernement s'engage à assurer régulièrement une bourse mensuelle aux enseignants volontaires affectés jusqu'à leur prise en charge en solde par le ministre des Finances après publication de leur texte d'intégration à la fonction



: Les membres du gouvernement et les partenaires du secteur de l'éducation/Adiac

publique. Les montants de ces bourses sont définies dans l'accord selon les cycles préscolaire, primaire et secondaire.

### Les volontaires

Comme dans le protocole d'accord, les responsabilités sont partagées. Ainsi, les volontaires de leur côté s'engagent à exercer leurs activités profession-

nelles dans le respect des textes en vigueur et à demeurer pendant cinq ans au moins dans les localités où ils sont affectés. « *Le ministère de tutelle se réserve le droit de rompre le contrat avec tout déserteur ou volontaire dans l'incapacité d'accomplir ses missions* », selon le texte signé par les deux parties, en soulignant que

chaque volontaire affecté va signer un contrat d'engagement individuel renouvelable chaque année avec le ministère de tutelle.

« *Nous espérons que dans quelques années, si ce rythme est soutenu, nous allons nous rapprocher de la solution définitive du déficit en personnel enseignant* », a déclaré le

ministre d'Etat en charge de la Fonction publique, Firmin Ayessa, en présence des autres membres du gouvernement dont le ministre en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé ; de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Moutou ; de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, tous signataires de l'accord.

En rappel, le tout premier accord entre le gouvernement et la Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement avait été signé le 27 septembre 2018. Plusieurs enseignants volontaires ont été déployés même si le taux du déficit à combler est encore grand. Pour poursuivre l'œuvre, ce nouvel accord vient d'être signé. Les parties concernées ont donc l'obligation de respecter ses engagements pour une mise en œuvre réussie dudit accord.

**Rominique Makaya**

## Plus de 500 tables-bancs destinés aux élèves de Tchikapika

Le député de la circonscription électorale unique de Tchikapika, dans le département de la Cuvette, Dorel Eyobélé, a remis, dans le cadre de la rentrée scolaire 2023-2024, 520 tables-bancs à 26 établissements scolaires de sa sous-préfecture dont 20 écoles primaires, cinq collèges et un lycée d'enseignement général.

Le lycée, le CEG et une école primaire de Tchikapika ont reçu au total 138 tables-bancs. Une action qui s'inscrit dans le cadre de l'opération zéro enfant assis à même le sol dans les écoles publiques de Tchikapika. Dorel Eyobélé a également fait le même geste aux écoles des villages Mouembé, Illanga, Oyo-Akondo, Bokouélé, Mokonda, Ehot, Bombokouta,

Boyoko, Tongo, Bokombo, Tsongo, Engouété, Obessi, Boudji-Atse, Litombi, Lipounou, Eboungou et Elondji de sa circonscription électorale. Le but étant de contribuer tant soit peu à l'amélioration des conditions d'apprentissage au sein des établissements publics de sa circonscription électorale.

Dorel Eyobélé a aussi mis en service le bâtiment abritant les

appartements des enseignants de l'école primaire du village Ekongo. Tout ceci au grand bonheur des bénéficiaires qui ont eu des mots justes pour saluer l'élan de cœur de leur député. Justifiant ses différentes œuvres, le député a rappelé que l'éducation est la pierre angulaire de toute société qui aspire à la prospérité. « *Il est de notre devoir, de nous assurer que*

*nos écoles disposent des ressources nécessaires pour offrir une éducation de qualité, accessible à tous, peu importe le niveau et la condition sociale. Pour ce qui est de ces tables-bancs acquis par le gouvernement, mais qui nous parviennent à Tchikapika, je tiens à vous signaler qu'ils ne seraient pas disponibles sans l'implication personnelle du député titulaire, mon coach et notre frère commun, le ministre d'Etat Jean-Jacques Bouya* », a-t-il rappelé.

Dorel Eyobélé a ensuite encouragé les élèves à profiter de toutes les commodités mises à leur disposition pour leur épanouissement scolaire, professionnel et social. « *Servez-vous en avec responsabilité et parcimonie pour réaliser vos rêves. Souvenez-vous que l'éducation est la clé de voûte de votre avenir, et que chaque jour passé à l'école est une occasion précieuse d'apprendre en vue d'avoir des outils nécessaires pour vous défendre avec brio dans la société* », a-t-il conseillé.

S'agissant de la construction du bâtiment servant de résidence

pour les enseignants de l'école primaire d'Ekongo, il a souligné la fin de l'époque où les encadreurs étaient logés dans des conditions moins confortables.

« *Une situation qui ne pouvait perdurer étant donné que ces compatriotes ont besoin d'une attention de tous pour bien accomplir leur office... Ces architectes du savoir, guides de nos élèves et gardiens de nos valeurs éducatives travaillent sans relâche pour inspirer, éduquer et encadrer les citoyens et façonner l'avenir de notre société. C'est pourquoi, il est de notre devoir de leur offrir, tant soit peu, un environnement de travail favorable et de qualité, à la hauteur de leur dévouement et à la dimension de nos capacités* », a expliqué le député, prédisant que cette action ne se substitue pas le gouvernement, mais un accompagnement dans cette noble mission régalienn.

Notons que cette œuvre est le fruit d'une réflexion d'un travail collectif des cadres de Tchikapika, initiée et soutenue par le ministre Jean Jacques Bouya.

**Parfait Wilfried Douniama**



Le député Eyobélé remettant un échantillon du don aux bénéficiaires/DR

## ALPHABÉTISATION

# Début des cours pédago-andragogiques

La rentrée pédago-andragogique a été effective le 16 octobre, comme l'a constaté le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, lors d'une descente dans quelques établissements de Brazzaville, « On peut se réjouir de ce que, évidemment, les classes sont pleines », a-t-il déclaré.

L'école Mama-Elombé, dans le cinquième arrondissement, premier centre visité, abrite en son sein deux centres : le premier d'alphabétisation qui comprend 89 inscrits, dont l'âge varie de 15 ans et plus, et l'autre centre de rescolarisation qui compte 227 élèves dont 147 filles, âgés de 8 à 14 ans.

A en croire Jean Luc Mouthou, le système est fonctionnel et nous ne pouvons que nous rassurer de ce que les apprenants seront toujours là, et avec de nouvelles demandes, puisqu'ils voudraient qu'à partir de maintenant nous puissions leur construire un lycée et nous avons cru bon au niveau du ministère de pouvoir réfléchir à cette nouvelle problématique. Cette rentrée scolaire, a poursuivi le ministre, est placée sous le signe de la résilience.

Vous savez, notre système éducatif peut paraître complexe, mais cette rentrée pédago-andragogique est l'autre composante de l'antisystème de notre modèle éducatif. Et, au-delà de la rentrée scolaire du 2 octobre et aujourd'hui, cette date est importante, puisqu'elle marque cette rentrée pédago-andragogique.

C'est ainsi qu'il a lancé un appel à tous ceux qui, jusque-là, ne se sont pas encore fait inscrire. « Toute notre vie est dédiée aux apprentissages. Il faudrait que nous fassions passer ce message, parce que ses handicapés sont paralysants, frustrants, étant entendu qu'à notre niveau nous savons qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre. Il faut juste faire passer ce message pour amener toutes ces caté-



Au centre, le ministre s'adressant aux élèves/Adiac

gories de personnes à revenir sur les bancs de l'école afin de combler ce déficit », a insisté Jean Luc Mouthou.

Signalons qu'après le centre Mama-Elombé de Ouenzé, dans le cinquième arrondisse-

ment de Brazzaville, la délégation s'est rendue à l'Unité africaine dans l'arrondissement 4 Poto-Poto et a terminé à Congo Diamoukouba dans l'arrondissement 1 Makélékélé. Là-bas aussi, les élèves ont ré-

pondu présent. A noter que le ministre était accompagné de la directrice générale de l'alphabétisation et de l'éducation formelle, Laure Alphonsine Yockat-Okondo.

Guillaume Ondze

## RÉLIGION

## La paroisse Saint François d'Assise célèbre ses 86 ans

Le rassemblement eucharistique du 15 octobre a été marqué par la célébration des 86 ans de la paroisse Saint François d'Assise, la fête patronale (célébrée en différée) et l'ouverture de l'année pastorale paroissiale 2023-2024, sous les auspices du vicaire général de l'archidiocèse de Brazzaville, l'abbé Vincent Massengo, en présence de la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, à la paroisse éponyme.

Au cours de ce triple événement, la vice-présidente du Conseil pastoral paroissial de Saint François d'Assise, Dorothee Ouetinigue Mambani, a dans son mot d'accueil parlé de l'ouverture de l'année pastorale paroissiale qui intervient une semaine après celle de l'archidiocèse de Brazzaville. Cette ouverture est placée sous le thème « Tous appelés, d'un seul cœur, à continuer la construction de notre diocèse » (Aggée 1,8). Elle marque la reprise de toutes les activités au sein de cette paroisse.

Concernant le jubilé de la paroisse, la vice-présidente du Conseil pastoral paroissial a fait un bref aperçu de l'histoire de la paroisse Saint François d'Assise. Située à l'entrée du village Baongo, appelée d'abord paroisse catholique du Plateau, cette paroisse est l'œuvre des pères missionnaires, les pères spiritains. Elle est la deuxième paroisse de Brazzaville après la paroisse cathédrale Sacré-Cœur initialement baptisée paroisse Saint Hippolyte. A l'origine, elle fut une paroisse des Européens et des chrétiens du village Baongo, a-t-elle expliqué... Soulignant que bien que plusieurs dates avaient été évoquées pour sa fondation, à savoir 1913, 1926, 1937, c'est l'année 1937 qui a été retenue comme date officielle de la



Le vicaire général célébrant le triple événement eucharistique/Adiac

fondation de la paroisse Saint François d'Assise...

Pour le père Servais Moumoko Loupeth, Curé de la paroisse Saint François d'Assise, l'histoire de cette paroisse commence en 1937 et renseigne que la foi a été vécue sur ce site dès les années vingt... C'est donc plus tard que ce site s'est vu une vocation paroissiale, devenant ainsi la troisième mission catholique à Brazzaville après celles de Linzolo et de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Le père Jean Pierre Mori-

zur architecte- ingénieur de Saint François d'Assise

Le Curé a souligné que « ce brin d'histoire nous ouvre à un devoir noble : celui de saluer avec déférence la sainte mémoire des valeurs et intrépides pionniers- prêtres et laïcs- de cette paroisse à la mesure de ses énergies reçues du Seigneur. De tous ses pionniers, sans risque de nous tromper, un occupe une place unique. J'ai nommé : le père Jean Pierre Morizur d'heureuse mémoire qui, aujourd'hui, est vu comme l'architecte- ingénieur de cette paroisse. »

Le vicaire général, l'abbé Vincent Massengo, quant à lui, s'est dit honoré de célébrer cette trinité festive... Ces 86 ans ramènent à la genèse de cette paroisse et font penser à tous les prêtres qui y ont été missionnés. Avant de retracer, lui aussi, l'histoire de cette paroisse qui est immense et riche. Pour le vicaire général, la paroisse Notre Dame du Rosaire de Baongo et la Basilique Sainte Anne du Congo (18 juin 1946) sont deux filles de la paroisse Saint François d'Assise. Déjà à cette époque l'intercession de Saint François d'Assise

avait été efficace pour pacifier les trois communautés linguistiques qui fréquentaient cette paroisse, à savoir les français, les bangalas et les bakongos qui, chacune souhaitait vivre le mystère de la Pentecôte. C'est-à-dire écouter les merveilles de Dieu dans sa langue maternelle... Il a sollicité l'intercession de Saint François d'Assise afin de pacifier les familles, la société, l'Eglise, le Congo et le monde.

Le vicaire général a souligné le passage de Barthélémy Batantou des cœurs vaillants à l'enfant de chœur (servant de messe). Batantou a assuré le service d'autel à la paroisse Saint François d'Assise jusqu'en 1946. Son engagement dans l'œuvre des servants de messe et le mouvement Cœurs-vaillants attire vers lui beaucoup de regards. Ainsi, le Père Morvan s'intéresse à lui pour l'orienter au séminaire. C'est ici que le Seigneur a préparé le cœur de Barthélémy Batantou et celui du Père Morvan pour allumer en ce jeune Batantou la flamme de l'esprit saint. La paroisse Saint François d'Assise, c'est aussi la figure emblématique du Père Morizur. « Nous lui devons beaucoup. C'est grâce à lui que cette paroisse est devenue diocésaine », a indiqué le vicaire général.

Bruno Okokana

## MADAGASCAR

## L'élection présidentielle repoussée d'une semaine

La Haute Cour constitutionnelle (HCC) de Madagascar a annoncé jeudi le report du premier tour de l'élection présidentielle.

Le premier tour de l'élection, qui était initialement prévu pour le 9 novembre, sera repoussé d'une semaine au 16 novembre. Le second tour de l'élection, initialement prévu pour le 20 décembre, se tiendra à la date initiale, selon la HCC.

Cette décision a été prise suite à une requête déposée lundi par le parti politique Anjomara sy Rivo-Baovao (ARB) et son candidat à la présidence Andriamalala Andry Tsiverizo Raobelina.

Le candidat a demandé le report de l'élection présidentielle en raison de circonstances exceptionnelles de force majeure, à savoir l'incapacité médicale. M. Raobelina, qui a été blessé lors d'une récente manifestation du collectif des candidats, reçoit actuellement un traitement médical à l'étranger.

Jeudi également, les sénateurs ont voté à l'unanimité lors d'une session extraordinaire la destitution du président du Sénat Herimanana Razafimahefa, selon le vice-président du Sénat Nicolas Rabemananjara. En vertu de la Constitution malgache, le président du Sénat aurait dû assurer l'intérim du chef d'Etat en exercice, qui a démissionné de son poste le temps du processus électoral présidentiel.

## CÔTE D'IVOIRE

## Nomination d'un nouveau Premier ministre

Le président ivoirien, Alassane Ouattara, a signé lundi un décret nommant l'ancien ministre et gouverneur du district autonome d'Abidjan, Robert Beugré Mambé, Premier ministre de Côte d'Ivoire en remplacement de Patrick Achi, annonce la présidence ivoirienne.

«Le président Alassane Ouattara a procédé ce lundi à la signature d'un décret portant nomination de Robert Mambé Beugré en qualité de Premier ministre, chef du gouvernement», indique un communiqué lu par le secrétaire général de la présidence, Cissé Abdourahmane. Robert Beugré Mambé est chargé de «proposer» au président un nouveau gouvernement dans «les meilleurs délais».

Alassane Ouattara a mis le 6 octobre fin aux fonctions de Patrick Achi ainsi qu'à celles des membres du gouvernement.

## EGYPTE

## L'opération israélienne à Gaza va au-delà de la légitime défense

Le président égyptien, Abdel-Fattah al-Sissi, a déclaré dimanche que l'opération israélienne dans la bande de Gaza allait au-delà de la légitime défense et se transformait en «punition collective».

M. Al-Sissi a tenu ces propos lors d'une rencontre avec le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, au Caire, a indiqué la présidence égyptienne. Le président égyptien a affirmé que la crise actuelle était grave, et que la réponse israélienne à l'attaque du Hamas avait dépassé le cadre du droit à la légitime défense pour se transformer en une forme de punition collective pour la bande de Gaza, où vivent plus de 2,3 millions de personnes.

Il a ajouté que l'absence de perspective de résolution de la question palestinienne avait amené la colère et la haine à s'accumuler entre Israël et les Palestiniens.

La crise actuelle pourrait avoir des répercussions sur l'ensemble du Moyen-Orient, a-t-il déclaré, soulignant la nécessité de contenir l'escalade et d'empêcher d'autres parties de s'engager dans le conflit.

M. Al-Sissi a également appelé à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne assiégée, qui est confrontée à une grave pénurie d'eau, d'électricité, de carburant et de nourriture.

Pour sa part, M. Blinken a affirmé que sa visite au Caire porterait en priorité sur les efforts conjoints visant à résoudre la crise actuelle et à protéger les civils, ainsi que sur les concertations relatives à l'élaboration d'une «voie pour l'avenir».

Le Mouvement de résistance islamique palestinien (Hamas), au pouvoir à Gaza, a lancé il y a une semaine une attaque surprise contre les villes israéliennes adjacentes à la bande de Gaza, amenant Israël à effectuer des frappes de représailles sur Gaza.

Source Xinhua

## SANTÉ

Les maladies rénales vont devenir la 5<sup>e</sup> cause de mortalité en 2040

Les maladies rénales vont devenir la 5<sup>e</sup> cause de mortalité en Afrique en 2040, a alerté le secrétaire général de la société africaine de néphrologie, Pr Faycal Jarraya. Les maladies rénales étaient en 2016 la 16<sup>e</sup> cause de mortalité.

«Du 16<sup>e</sup> rang comme cause de mortalité en 2016, les maladies rénales vont devenir la 5<sup>e</sup> cause de mortalité en Afrique en 2040», a souligné le secrétaire général de la société africaine de néphrologie qui intervenait à la session consacrée aux maladies rénales à la conférence internationale sur l'épidémie des Maladies non transmissibles (MNT) organisée par African research network au Centre international de conférences Abdou-Diouf de Diamniadio, au Sénégal. Sur la situation actuelle des maladies rénales en Afrique, le Pr Fayçal a souligné qu'en 2019, elles étaient la 8<sup>e</sup> cause de mortalité derrière les maladies cardiovasculaires,

le diabète. «Nous allons vers la grande catastrophe de la maladie rénale. Dans le monde, nous avons actuellement 850 millions de personnes touchées par les maladies rénales», a-t-il prévenu.

Selon lui, la prise en charge des maladies rénales nécessite que les spécialistes du diabète, de l'hypertension et des maladies cardiovasculaires travaillent ensemble car une personne qui souffre de ces maladies peut faire une maladie rénale. L'Afrique subit une double épidémie, celle des maladies transmissibles et celle des maladies non transmissibles, ainsi que des barrières liées au budget, au déficit de ressources

humaines «car nous avons dans le monde 10 néphrologues sur un million de personnes dans le monde», a relevé le Pr Faycal Jarraya. Une personne sur dix était touchée par la maladie rénale chronique en 2010. La prise en charge des maladies rénales fait face à des besoins clés comme la formation, l'amélioration du système de santé et de recherche. «L'éducation sanitaire, la réduction des coûts de dialyse, la transplantation rénale, la prévention mais surtout la détection précoce sont des opportunités qui peuvent aider à la prise en charge des maladies rénales», a indiqué le Pr Ahmed Tall. Le secrétaire général du ministère sénégalais de la santé et de l'action sociale, a relevé que les MNT sont et demeurent un problème de santé publique à l'échelle mondiale, du fait notamment de la progression sans cesse croissante du nombre de personnes affectées. «En ce moment, elles font partie (MNT) des plus grands défis actuels de santé de notre siècle, elles touchent tous les pays du monde et concernent les personnes de tous âges», a rappelé Dr Habibou Ndiaye.

Noël Ndong

**“L'éducation sanitaire, la réduction des coûts de dialyse, la transplantation rénale, la prévention mais surtout la détection précoce sont des opportunités qui peuvent aider à la prise en charge des maladies rénales”**

## ENERGIE

## La Russie va construire une centrale nucléaire au Burkina Faso

Ouagadougou et Moscou ont signé un mémorandum d'entente pour la construction d'une centrale nucléaire.

La convention a été signée par le ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières du Burkina Faso, Simon Pierre Boussim, et le directeur général de la Société nationale russe pour l'énergie atomique «Rosatom», Nikolai Spassky en marge de la Semaine russe de l'énergie qui se tient à Moscou. Le Burkina Faso espérait pouvoir construire cette centrale nucléaire d'ici 2030 pour résoudre ainsi le problème de la pénurie d'énergie, a expliqué Simon-Pierre Boussim, soulignant que l'industrie nationale avait un besoin vital de cette énergie. A en croire le ministre burkinabé, les besoins en électricité du pays sont estimés à plus de 500 MW et pourraient tripler d'ici 2030 estimant qu'avec les capacités actuelles, l'industrie se développera avec un retard de cinq à dix ans.

La construction d'une centrale nucléaire vise à doubler la production d'électricité d'ici 2030 pour permettre de lancer l'industrialisation du Burkina, a-t-il fait savoir. A Ouagadougou, des responsables

du ministère burkinabé chargé de l'Energie, notamment le comité de prospection pour le développement de centrales nucléaires au Burkina Faso, ont échangé avec l'ancien secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Lassina Zerbo. Cette rencontre de

**«Le Burkina ne doit pas rester en marge du nucléaire qui comporte un avantage certain non seulement pour le citoyen lambda, mais aussi pour le développement économique et industriel dans lequel l'énergie électrique reste un défi majeur à relever», a déclaré Lassina Zerbo, ajoutant que «dans tous les secteurs d'activités tels que l'agriculture, l'élevage, la médecine, l'énergie, etc. le nucléaire reste une solution incontournable»**

partage d'expériences sur l'énergie électronucléaire avait pour objectif de baliser le terrain pour une mise en œuvre réussie du programme nucléaire au Burkina Faso.

«Le Burkina ne doit pas rester en marge du nucléaire qui comporte un avantage certain non seulement pour le citoyen lambda, mais aussi pour le développement économique et industriel dans lequel l'énergie électrique reste un défi majeur à relever», a déclaré Lassina Zerbo, ajoutant que «dans tous les secteurs d'activités tels que l'agriculture, l'élevage, la médecine, l'énergie, etc. le nucléaire reste une solution incontournable». Il a soutenu que ces échanges ont permis, entre autres, de déterminer les préalables pour la mise en œuvre des centrales nucléaires, d'identifier les contraintes techniques, juridiques et environnementales et de proposer des solutions pour une mise en œuvre efficiente des centrales nucléaires au Burkina Faso.

N.Nd.

Musée  
du Bassin du Congo



# Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

## AFRICA CULTURE

Une exposition vente  
de peinture avec les artistes

**César Mabelet  
& El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**  
au **23 Novembre**



Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso  
Brazzaville République du Congo





## RENTRÉE JUDICIAIRE 2023-2024

# Reprise des activités à la Cour de cassation

Le lundi 16 octobre aura été une journée remarquable pour la profession judiciaire en ce sens que cette date marque la rentrée judiciaire à la Cour de cassation.

C'est dans la salle des congrès du Palais du peuple qu'a eu lieu l'audience solennelle et publique y afférente conformément à la loi-organique n°13/011-B du 11 avril 2013 portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire. Cette manifestation à laquelle le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a rehaussé de sa présence en qualité de magistrat suprême consacrait la fin des vacances judiciaires de cette haute Cour de l'ordre judiciaire congolais. Après son ouverture par le Premier président de la Cour de cassation, la cérémonie haute en couleurs a connu trois temps forts marqués par trois allocutions de haute facture. Prenant la parole en premier, le bâtonnier national a fait un plaidoyer sur la carrière des magistrats actifs, retraités, voire ceux nouvellement admis. Me Michel Shebele Makoba a sollicité l'implication du magistrat suprême pour améliorer les conditions de vie et la rémunération des magistrats. Le Procureur général près la Cour de cassation Firmin Mvonde a, dans sa mer-



curiale, dénoncé le trafic d'influence décliné sous ses différentes formes, qui caractérise la

justice congolaise à ce jour. Il a invité, à cet effet, les acteurs judiciaires à la répression de cette

Des magistrats de la Cour de cassation/DR  
pratique au même titre que les corrupteurs et autres délits de justice.

**« Perçue par la magistrature congolaise tout entière comme un symbole fort de son engagement d'ouvrir une nouvelle page de la justice »**

Le dernier intervenant, le Premier président de la Cour de cassation, Ndomba Kabeya Élie-Léon, a pour sa part témoigné sa profonde gratitude au magistrat suprême pour la confiance placée en sa modeste personne en lui confiant la lourde mission de redorer le blason longtemps terni de la Justice au sein de l'ordre judiciaire. Selon lui, la présence du président Félix Tshisekedi à cet événement, en sa qualité de garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire, est « perçue par la magistrature congolaise tout entière comme un symbole fort de son engagement d'ouvrir une nouvelle page de la justice ». La rentrée judiciaire 2023-2024 marque la reprise normale des activités dans les juridictions avec des procédures ordinaires. La compétence majeure dévolue à cette plus haute juridiction de l'ordre judiciaire est la cassation. Elle connaît des recours extraordinaires en cassation formés contre les arrêts et jugements rendus en dernier ressort par les juridictions de l'ordre.

Alain Diasso



## APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS/QRH/001/10/2023

### Justification :

Le Cabinet Quantico RH invite les sociétés informatiques opérant au Congo, ayant une expertise confirmée en matière de maintenance informatique, à manifester leur intérêt pour les services suivants : maintenance du parc des ordinateurs de bureau, portables, imprimantes et serveurs pour le compte d'un de ses partenaires.

Quantico RH prévoit d'inviter les fournisseurs sélectionnés à soumissionner, par le biais d'un appel d'offres, à un stade ultérieur, dans le cadre des conditions susmentionnées. Tous les détails des conditions seront inclus dans le dossier d'appel d'offres

### Résumé de la Proposition :

Maintenance du parc des ordinateurs de bureau, portables et des imprimantes.

### Critères d'éligibilité :

Les sociétés doivent répondre aux critères de sélection ci-après :

- Avoir une expérience confirmée d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la maintenance informatique ;
- Avoir un statut juridique reconnu par le droit congolais et avoir un siège social dans une ville du pays ;
- Avoir un numéro d'immatriculation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Avoir un Numéro d'Identification Unique (NIU) ;
- Disposer d'une Assurance à Responsabilité Civile ;
- Disposer d'un compte ouvert dans une banque ou tout autre établissement à caractère bancaire reconnu légalement ;
- Disposer de moyens matériels et financiers pouvant être mis en œuvre dans l'accomplissement de type de services demandé ;
- Avoir une adresse complète (localisation, boîte postale, téléphone, e-mail) ;
- Avoir la justification des références de missions similaires : les références de prestations similaires devront être justifiées par des attestations de bonne exécution ou des certificats attestant

la bonne fin des prestations, accompagnées des pages de garde et de signature des contrats (au moins une dizaine) ;

- Avoir un personnel qualifié et expérimenté, capable de répondre aux besoins de l'entreprise dans les domaines de compétences exigés (fournir les CV de l'équipe technique ainsi que les références de la société). Pour l'exécution de la présente mission, la société doit prévoir une équipe multidisciplinaire comprenant des ingénieurs en réseaux informatiques, des ingénieurs en systèmes, des techniciens en réseaux, techniciens en maintenance des ordinateurs, techniciens de maintenance informatique
- Avoir la capacité et la facilité à se déplacer dans les différentes villes du pays.

### Seules les entreprises présélectionnées seront considérées pour la demande de soumission.

- Documentation à soumettre : Les sociétés doivent fournir, mais ne se limitent pas aux documents suivants :
  - L'enregistrement légal de l'entreprise ;
  - L'immatriculation au Registre du Commerce ;
  - Le Numéro d'Identification Unique (NIU) ;
  - La présentation de la structure ;
  - L'assurance à Responsabilité Civile ;
  - L'attestation de domiciliation bancaire ;
  - La patente ;
  - Le certificat de moralité fiscale ;
  - Liste du matériel de la société ;
  - CV de l'équipe technique et des différents responsables de la société ;
  - Tout autre document pertinent au regard de la présente manifestation.
- Comment soumissionner : les soumissions (version électronique dans une clé USB et version physique) seront déposées au cabinet Quantico RH sous enveloppe scellée, à l'adresse suivante : Avenue de deuxième régiment blindé, camp Clairon, face à l'école militaire des cadets Général Leclerc immeuble ESSEBO 1er étage  
Tel. : +242 06 477 70 20 / 05 578 78 43/06 930 49 01  
Brazzaville, République du Congo

- Délai de soumission : au plus tard le 30 octobre 2023 à 15h00 (heure locale).

- Autres détails pertinents, le cas échéant :

Les entreprises intéressées doivent fournir les informations et/ou la documentation indiquant qu'elles sont qualifiées et capables de remplir le contrat en cas d'attribution (brochures, description de missions similaires, expérience dans des conditions semblables, etc.).

### Les entreprises seront sélectionnées conformément aux procédures en vigueur.

L'appel à manifestation d'intérêts ainsi que les documents d'accompagnement (version électronique dans une clé USB et version physique) seront reçus au plus tard le 30 octobre 2023 à 15h00 (heure locale), dans une enveloppe scellée portant la mention « Maintenance du parc des ordinateurs de bureau, portables et des imprimantes » dans son coin supérieur gauche et déposée à l'adresse ci-dessus. Les documents envoyés par e-mail ne seront pas acceptés. Les manifestations d'intérêts reçues après le délai ci-dessus ne seront pas considérées.

Cette expression d'intérêts n'entraîne aucun engagement de la part du cabinet Quantico RH, qu'il soit financier ou autre. Le cabinet Quantico RH se réserve le droit d'accepter ou de rejeter quelques ou toutes les expressions d'intérêts sans aucune obligation d'informer les candidats concernés des raisons.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires aux l'adresses mail ci-dessous :

info@quanticorh.com et info@quanticorh.net

**Madame Mame Bambi NDIAYE DIA**  
Directrice Générale



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE

## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## PROJET KIN-ELEND

## Reconstruction du bâtiment administratif de la maison communale de Ndjili

Après le lancement du projet de construction du Centre de formation professionnelle de l'INPP à Maluku le 20 septembre, c'est le tour de la reconstruction de la maison communale de Ndjili.

Ceci s'inscrit toujours dans le cadre de la mise en œuvre du volet « Aménagement d'espaces publics et infrastructures de proximité » de la sous-composante « Amélioration des quartiers » du projet Kin-Elenda. À Ndjili, il sera question de construire trois bâtiments concernés dans le cadre des travaux de reconstruction du bâtiment administratif et d'aménagement de la place publique de la maison communale et un autre à réhabiliter.

En sa qualité de maître d'ouvrage du projet, le ministre d'État, ministre des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro Muvunyi, a indiqué que le Projet Kin-Elenda vise à faire de Kinshasa une ville moderne et résiliente capable non seulement d'offrir à ses habitants les services de base nécessaires mais aussi de faire face à toutes sortes d'aléas. « Ces nouveaux ouvrages donneront une nouvelle image aux institutions de la commune de Ndjili. Je considère donc que la commune révolutionnaire de Ndjili va, sous peu, revêtir sa plus belle robe de tous les temps avec une maison communale unique en son genre par son architecture et ses standards », a-t-il indiqué.

Poursuivant son speech, Alexis Gisaro a laissé comprendre que ce projet est le fruit de partenariat actif entre la Banque mondiale et la République démocratique du Congo. « L'enveloppe mobilisée par la Banque mondiale pour



le projet Kin-Elenda est de cinq cents millions de dollars américains dans sa première phase de cinq ans. Cet important projet s'inscrit dans une approche

programmatische de trois phases sur une période de quinze ans pour une enveloppe globale d'un milliard et demi de dollars américains», a signalé Alexis Gi-

saro. Pour le directeur des opérations de la Banque mondiale, le projet Kin-Elenda vise à orienter le financement vers les projets à impact direct sur la population. Ainsi,

**«L'enveloppe mobilisée par la Banque mondiale pour le projet Kin-Elenda est de cinq cents millions de dollars américains dans sa première phase de cinq ans. Cet important projet s'inscrit dans une approche programmatische de trois phases sur une période de quinze ans pour une enveloppe globale d'un milliard et demi de dollars américains»**

a-t-il renchéri, Kin-Elenda va dans le sens de la nouvelle vision de la Banque mondiale qui vise notamment à éradiquer la pauvreté dans un monde visible.

Pour les ouvrages neufs, il s'agit de la nouvelle maison communale avec son enceinte périphérique, du commissariat de police associé à la maison communale et d'un pavillon abrité avec des kiosques, une bibliothèque, un espace Croix-Rouge, une cafétéria et des sanitaires publics. Et le bâtiment du Conseil communal de la jeunesse qui sera rénovée. Aménagement de la place Sainte-Thérèse. Concernant la place Sainte-Thérèse, il est prévu des aménagements paysagers ainsi que la construction des équipements de sports et de loisirs dont un espace événementiel, un terrain de football central principal avec tribunes, salles de formation, vestiaires, une zone administrative, des sanitaires publics, une salle polyvalente, une billetterie, un poste de sécurité, une infirmerie... Il est impérieux de préciser que ces travaux seront exécutés par l'entreprise chinoise WIETC dont le coût total de ces deux ouvrages s'élève à quinze millions trois cent mille dollars américains dont cinq millions quatre cent mille dollars américains pour le bâtiment administratif et la place communale. Et neuf millions neuf cent mille dollars américains pour la place Sainte-Thérèse. Le délai des travaux est de dix-huit mois.

*Blandine Lusimana*

## DÉLOCALISATION DU MATCH MAZEMBE-ESPERANCE DE TUNIS

## Les supporters du TP Mazembe s'opposent

Entre le TP Mazembe de Lubumbashi et le ministère des Sports, le torchon brûle. Les deux parties n'émettent pas sur la même longueur d'ondes concernant l'organisation du match des quarts de finale aller de l'African football League, la nouvelle compétition de la Confédération africaine de football réservée aux huit meilleurs clubs du continent.

Le TP Mazembe affrontera l'Espérance de Tunis. Cette rencontre programmée pour le 22 octobre a été délocalisée de Lubumbashi vers Dar-es-salam en Tanzanie à la suite d'une décision du gouvernement via le ministère des Sports. « Il s'agit de l'intoxication des mauvais citoyens qui veulent faire porter le chapeau à un gouvernement qui ne fait que son travail et dans l'intérêt de tous », s'est contenté de dire le ministre des Sports, François Kabulo, en réaction aux accusations des supporters du TP Mazembe qui le tiennent pour principal responsable de cette déconvenue. Le 17 octobre, les supporters du club lushois ont pris l'option de battre le pavé pour protester

contre ce qu'ils qualifient d'injustice face à la valeur de l'équipe. C'était sans compter avec les forces de l'ordre qui les en ont dissuadés sur instruction du maire de la ville adjoint. Pour l'autorité urbaine, l'activité n'avait pas sa raison d'être du

mbashi jusqu'à nouvel ordre, le communiqué officiel N°020BUR-MAIRE/LSHI du 26 mai 2023 faisant foi. Une décision difficile à avaler par les fans de Mazembe dont le club, le seul encore en compétition africaine, est interdit de jouer ses matchs à Lubu-

de la marche, a été quadrillé et encerclé par les éléments de la Police nationale congolaise pour empêcher la tenue de cette activité.

Toutefois, une délégation restreinte des fanatiques a été constituée sur recommandation

non exonération du matériel de la transmission du match» envoyé à la Fédération congolaise de football. Une chose est vraie, c'est que les rapports entre le TP Mazembe et le ministère des Sports ne sont plus au beau fixe. Ce qui a fait dire au secrétaire général de Mazembe, Frédéric Kitenge, que depuis l'avènement de l'actuel ministre des Finances, Nicolas Kazadi, ce club est rayé de la liste des équipes congolaises de football. Alors que toutes les équipes représentatives à l'échelle africaine bénéficient de la prise en charge de l'État, le TP Mazembe se débat avec ses propres moyens», a-t-il fait savoir dans une mise au point relayé par mediascongo.net.

*Alain Diasso*

**«Il s'agit de l'intoxication des mauvais citoyens qui veulent faire porter le chapeau à un gouvernement qui ne fait que son travail et dans l'intérêt de tous»**

fait de l'interdiction depuis le mois de juin dernier de toutes les manifestations dans la ville. En effet, les marches et autres rassemblements sont interdits sur l'étendue de la ville de Lubu-

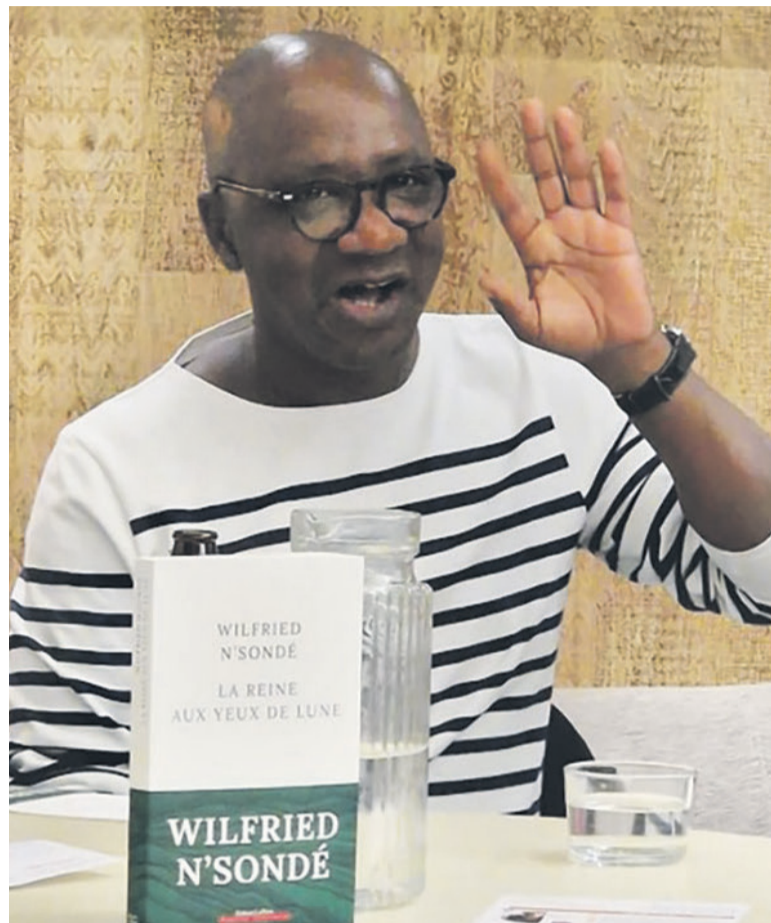
mbashi, ce qui risque de lui coûter une disqualification. Dans la foulée, le stade TP Mazembe de la commune de Lubumbashi, lieu prévu pour le rassemblement des supporters avant le début

de la police pour aller déposer leur memorandum au gouvernorat du Haut-Katanga. Et, visiblement, la CAF a avalisé la décision de délocalisation du match précité, évoquant « la

## RENTRÉE LITTÉRAIRE 2023

## Wilfried N'Sondé décrit « La Reine aux yeux de lune »

Pour sa rentrée littéraire 2023 entamée depuis la parution, le 24 août dernier, de son huitième roman aux Éditions Robert Laffont, Wilfried N'Sondé s'est prêté à une séquence de dédicaces au 360, à Paris.



Dans le cadre des Lundis littéraires au 360 Paris Music Factory, 32 rue Myrha, Paris dix-huitième, organisés par Zuma Éditions, dont le 16 octobre a été animé par Kerenn Elkaim, le public parisien s'est déplacé et est venu en nombre à la rencontre de Wilfried N'Sondé, auteur du roman « La reine aux yeux de lune ».

Dans son dernier ouvrage, il met en valeur un personnage féminin historique du Kongo et s'inscrit dans la continuité de son travail entamé pour le XVIIe siècle ayant permis d'écrire l'œuvre « Un Océan, Deux Mers, Trois Continents ».

Comme dans ses précédents romans, Wilfried N'Sondé revisite l'histoire du continent noir et, de préférence, ses pages escamotées.

Dans « La reine aux yeux de lune », il narre le parcours de vie tragiquement terminé de la reine du royaume Kongo et aussi prophétesse de l'unité africaine, envoyée pour hérésie par les capucins sur le bûcher et brûlée vive le 4 juillet 1706.

Avec une plume poétique et parfois cruelle, l'auteur s'empare de l'histoire d'une reine congolaise du 17e siècle en avance sur son temps qui voulait disposer librement de son cœur et son

corps à travers le destin tout à la fois incroyable, violent, mystique et libérateur de la jeune Kimpa Vita. Cette « magicienne guerrière » qui, au XVIIe siècle, tenta de rendre sa grandeur au royaume Kongo.

Un royaume Kongo structuré, fort d'une hiérarchie et d'une philosophie de vie animiste, actuel – Angola, Gabon, et les deux Congo – qui est alors aux prises avec la politique expansionniste des Portugais. Face à la déstabilisation du royaume et au chaos qui s'ensuit, Kimpa Vita s'érige en résistante pour se vouer corps et âme à son peuple, les Bakongos...

À travers la narration de cette épopée de Kimpa Vita, le lecteur est entraîné au cœur du Kongo où celle qui parle aux morts et aux vivants offrira à tout un peuple d'opprimés la perspective d'une liberté et d'une fierté retrouvées !

Né à Brazzaville, Wilfried N'Sondé vit à Lyon. Il a notamment publié « Le Cœur des enfants léopards » (prix des Cinq Continents de la francophonie et prix Senghor de la création littéraire) et « Un océan, deux mers, trois continents » (prix France Bleu/Page des libraires, prix des lecteurs de L'Express/BFMTV).

Marie Alfred Ngoma

## DISPARITION

## L'écrivain Jean Claude Zounga Bongolo n'est plus

L'écrivain congolais et patron du célèbre journal satirique «La Rue meurt», Jean Claude Zounga Bongolo dit petit David, a tiré sa révérence, le 12 octobre 2023, à Brazzaville à l'âge de 68 ans. Les Dépêches de Brazzaville retracent le parcours de l'illustre disparu.

Né à Brazzaville, le 16 mai 1955, Jean Claude Zounga Bongolo a fait ses études primaires et secondaires au Congo avant de se rendre en ex Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS), actuelle Fédération de Russie en 1973. Dans ce pays, il a fréquenté à la faculté préparatoire à Kiev, puis à Leningrad à l'institut pédagogique Herzen, où il obtient son master en philosophie en 1978. Fasciné par la poésie russe, principalement celle de Pouchkine, Lermontov et Essenine, il commence en 1974 à écrire ses premiers poèmes. Mais en 1976, il se crée dans l'Afrique du Sud, encore tenue par le régime de l'apartheid, un événement qui va secouer amèrement l'auteur. Ce sont les massacres des étudiants de Soweto. Bouleversé, il entame son premier roman intitulé « L'enfant prodigue de Soweto » qui ne paraîtra que sept ans plus tard en 1983 aux Nouvelles Éditions africaines de Dakar.

Rentré au pays en 1978, Jean Claude Zounga Bongolo enseigne la langue russe et la philosophie marxiste au lycée technique Poaty- Bernard à Pointe-Noire, capitale économique du Congo. En 1982, il repart pour l'URSS dans son ancien institut pour la préparation d'un doctorat de philosophie, option communisme scientifique, qu'il obtient en 1985. Revenu au Congo en 1986, il sera professeur de communisme



scientifique à l'École supérieure du parti congolais du travail, où il dirige en même temps le service «Mémoires et thèses». La même année, il participe au festival international de poésie de Grand Bassam, en Côte d'Ivoire.

En 1986, la comédienne Jacqueline Lemoine, pensionnaire du théâtre national sénégalais, s'inspire de son roman « L'enfant prodigue de Soweto » pour en faire une pièce de théâtre qui sera jouée par le Sorano-théâtre de Dakar sous le titre « Mot de passe : Azanie ». En 1987, il va en Inde pour participer à la conférence internationale des jeunes écrivains Afro-asiatiques. En 1988, il sort son deuxième livre « Les sorciers de l'Île Tibau », aux Nouvelles Éditions africaines de Lomé ; un

roman qui révèle le conflit interne auquel se livre l'intellectuel africain entre le marxisme-léninisme qu'il enseigne et la réalité africaine, foncièrement soudée à sa chrétienté, elle-même opposée à l'animisme ambiant.

## La Perestroïka et le journal satirique La Rue meurt

En 1989, l'Europe de l'Est est secouée par le vent de la Perestroïka qui n'a pas épargné l'Afrique noire. Elle commence par la poussée vers le renouveau démocratique dans tout le continent. Ici et là s'organisent les conférences nationales. A cette époque, l'auteur écrit son troisième livre intitulé « Tribuculose ». Mais avec l'arrivée de la Perestroïka, c'est aussi la fin de l'ère monocratique. L'École su-

périeure du parti est fauchée de plain-pied. Cependant, dans ce tourbillon politique qui ravage le pays, l'auteur a choisi son camp. Il soutient bec et ongles l'arrivée du renouveau démocratique dans le pays et, dans la foulée, il crée son propre journal, «La Rue meurt» qui, à la longue, devient l'un des principaux piliers de la démocratie. Devenu donc journaliste, Jean Claude Zounga Bongolo se lance, avec un réel succès, dans le combat politique. Nombreux sont les Congolais qui disent que sans « La Rue meurt », la démocratie aurait eu beaucoup de mal à s'implanter dans le pays. Mais le combat de la presse libre a été long, fastidieux et très dangereux pour l'auteur, à tel point qu'il a dû mettre de côté la littérature pour se lancer essentiellement dans la presse. Sans être le journal de l'opposition, Jean Claude Zounga Bongolo soutient que «La Rue meurt» est un journal d'opposition : opposition contre la médiocrité, contre le triomphe de la fausse conscience, contre la corruption, contre la bêtise humaine tout court.

Aussi, durant les événements douloureux qu'a connus le pays (les trois guerres civiles) dans la dernière décennie du XXe siècle, «La Rue meurt» a tenu à paraître même aux heures graves du conflit. Au sortir de la guerre, il reprend son journal dans des conditions d'hostilité vis-à-vis de la presse libre privée. En 2004,

il est frappé d'un accident cérébral-vasculaire qui le rend partiellement inapte. Nonobstant l'interdiction du médecin qui ne lui permet plus ni de lire, ni d'écrire, l'auteur prend refuge dans sa poésie. Au prix de maints efforts et avec la grâce du Tout-Puissant, son cerveau a repris à fonctionner normalement. Alors, peu à peu, il abandonne le journalisme pour s'adonner à son ancien amour, la littérature. Du fond de son tiroir, il exhume ses vieux ouvrages datant parfois de plus de trente ans, principalement la poésie, les romans, les nouvelles et des pièces théâtrales qu'il réactualise afin de les publier tous.

En 2006, exacerbé par la mort d'un étudiant sénégalais à Saint Pétersbourg, il publie aux éditions Paari un roman intitulé « Un Africain dans un iceberg » dans lequel il relate son séjour dans l'ex-URSS. En 2011, les éditions L'Harmattan publient un livre de lui intitulé « L'arbre aux mille feuilles », un roman dans lequel il relate la tragédie de la révolution congolaise du temps de la Jeunesse du mouvement national de la révolution. En 2012 paraît aux éditions Paari l'ouvrage « Monsieur l'argent » dans lequel il stigmatise la vie des commerçants ouest-africains en Afrique centrale. Avec le retour à la littérature, Jean Claude Zounga Bongolo entendait connaître sa renaissance, mais hélas !

Bruno Okokana

**REMA 2023****Les artistes se donnent rendez-vous à Ouagadougou**

Vingt et un pays sont attendus à la 6<sup>e</sup> édition des Rencontres musicales africaines (Rema) qui auront lieu du 19 au 21 octobre dans la capitale burkinabè, Ouagadougou.

La 6<sup>e</sup> édition sera organisée sur le thème « Diversité artistique et la découvrabilité au cœur de la création musicale », avec le soutien de l'ambassade de Brésil. Pendant trois jours, les participants passeront des moments de réflexions, d'échanges et de partage d'expériences, une occasion pour les artistes de mettre en œuvre leur créativité musicale. Des sujets cruciaux seront abordés lors de quatre panels qui seront animés par des professionnels, à savoir la gestion des droits d'auteur, l'impact des plateformes de streaming sur la musique africaine et l'évolution des tendances musicales sur le continent.



Hormis des panels, il y aura également des formations sur les workshops sur le métier de data analyst, le workshop beatmaking, le workshop rédacteur online et podcaster et sur la production. Les show cases se feront à cette occasion, neuf artistes de différents pays et aux divers styles se produiront devant les professionnels et le public. « Nous avons jugé bon de sélectionner des artistes connus et influents pour

« donner du sourire », a indiqué Alif Naaba, le porteur du projet.

La sixième édition a un prix pour promouvoir les jeunes talents de la musique africaine. Rema-Expo est une opportunité pour nouer des partenariats entre maisons de disques, artistes, managers, producteurs et organisateurs de spectacles. Les activités de cette messe culturelle se dérouleront sur plusieurs sites, notamment la Cour du Naaba, l'hôtel Laico Ouaga 2000, Bravia hôtel, Shamar Empire, le monument des Martyrs, les campus de l'université de l'Unité africaine, ex-IAM, Canal Olympia, l'orphelinat de Loumbila et Goethe Institut.

L'événement réunit chaque année des professionnels de la musique d'Afrique et d'ailleurs pour échanger sur des thèmes liés à l'économie de la musique. Ce rendez-vous incontournable vise à contribuer à la professionnalisation des métiers de la musique en Afrique et en faire un levier de développement. La sixième édition se clôturera par un grand concert pour la paix au Burkina Faso.

**Rosalie Tsiankolela Bindika**

**CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL FÉMININ****Cinq journées des play-offs pour déterminer la gagnante**

L'Amical club Colombe et les Diables noirs vont s'affronter ce mercredi au stade Alphonse-Massamba-Débat, dans le cadre de la deuxième journée de la phase des play-offs du championnat national du football féminin.

L'enjeu : la première place de la compétition. Cette phase décisive est organisée pour déterminer au terme des cinq journées, l'équipe championne du Congo. L'AC Colombe a entamé, de la belle manière, la compétition en écrasant Association sportive Azur sur un score sévère de 6-1. Jorge Elisadro et Elda Loulendo ont signé chacune un doublé (34<sup>e</sup> et 88<sup>e</sup> minutes) et (68<sup>e</sup> et 72<sup>e</sup> minutes).

Kondé Mabengo avait ouvert le score à la 21<sup>e</sup> minute, puis Christ Loufoua avait inscrit le troisième but avant la pause à la 43<sup>e</sup> minute. Pierrelande Bikounkou avait réduit le score à la 59<sup>e</sup> minute pour l'AS Azur, laquelle a joué toute la rencontre à dix contre onze parce que les autres joueuses n'ayant pas effectué le déplacement de Brazzaville. Les Diables noirs, quant à eux, ont pris le dessus sur le Football club féminin La Source 1-0 grâce à une réalisation à la 47<sup>e</sup> minute de Mboussi Bouanga. AS Epah Ngamba et Galactic se sont neutralisés 0-0. Ce mercredi, outre le



AC Colombe et AS Azur en ouverture des play-offs/ photo Kwamy

match Ac Colombe-Diables noirs, le programme de la deuxième journée prévoit le FCF La Source contre Galactic et AS Epah Ngamba-AS Azur. Le 20 octobre, le FCF La Source croisera AS Epah Ngamba à 10 h avant AS Azur- Diables noirs et Galactic-AC Colombe. Le 22 octobre pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée,

Galactic recevra AS Azur, As Epah Ngamba sera aux prises aux Diables noirs avant le très attendu FCF La Source-AC Colombe. Lors de la dernière journée, AC Colombe affrontera AS Epah Ngamba. Galactic sera aux prises aux Diables noirs puis AS Azur en découdra avec Le FCF La Source.

**James Golden Eloué**

**NÉCROLOGIE**

La veuve Makouango née Batchi Carole et la famille Makouango, Jephry Makouango, Nathalie Makouango, Rossi Alias Makouango, Antho Makouango et Noëlle Makouango ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville, de Pointe-Noire et d'ail-



leurs, du décès de leur fils, frère, mari et oncle, le jumeau Stéphane Ngambou Makouango, agent en service à la DIRAT à Pointe-Noire puis Dolisie, ancien agent de la société de transport Aéro Service de Pointe-Noire, survenu le 6 octobre 2023 à l'hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire, suite à une maladie.

La veillée mortuaire se trouve à Pointe-Noire au domicile du disparu sis au quartier Raffinerie, terminus 100/100 de la Raffinerie, non loin de la gendarmerie CORAF.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Chef de famille : Jephry Makouango / Tel : 06.672 81 79

Les famille Kouendze et Otendi Mbouale ont la profonde douleur d'informer Michel Elenga, Ngombe Okoko, Gachemard Abeba Ikondo, Yvon Tseke-Tseke, Alain Ndinga, Mesdames Ekako Chantal et Gisèle Ongagna tous à Pointe-Noire; Bernard Tseke-Tseke, Mme Gisèle Mouandzo à Makoua, Mesmin Mokoko à Pokola et Kevin Kouendze à Ouessou, les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, père et fils, le docteur Didace Etienne Ngassy, survenu le 11 octobre 2023 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 66 de la rue Okouessé à Mikalou (référence, arrêt de bus Louami).

La date et le lieu de l'inhumation vous seront communiqués ultérieurement.



La famille Mombouli, Itoua Makoumba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce, sœur, tante et maman, survenu le 16 octobre 2023 à 01h du matin au CHU de Brazzaville, à la suite d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au n° 12 rue Massa, arrêt marché Talangai, derrière le PSP.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DE LA POPULATION  
-----  
CABINET  
-----

UNITÉ DE COORDINATION  
DES PROGRAMMES ET PROJETS  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès  
-----

**PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME**

N° \_\_\_\_\_ /MSP /CAB/UCPP/PNLP-23

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL Réf : 0004/PNLP/2023  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT (E) NATIONAL (E)**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention NFM3 (2021-2023) de lutte contre le paludisme, la Tuberculose et le VIH-Sida, le Programme national de lutte contre le paludisme recrute un (e) consultant (e) national (e) POUR L'EVALUATION DE LA SENSIBILITE DES VECTEURS DU PALUDISME AUX INSECTICIDES EN REPUBLIQUE DU CONGO.

Les termes de références spécifiques au poste, pour le candidat (e)s intéressé (e) s, sont à retirer au plus tard le 02/11/2023 à l'adresse ci-après entre 09h00 et 16h00 :

Bureau du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) sis dans l'enceinte du service d'hygiène et de la promotion (Avenue de la morgue de CHU).

Ou vous adresser par E-mail : yvette.okouba@pnlp.cg en copie mda-vid.ongouo@pnlp.cg .

La remise des dossiers de candidature physique est fixée au 07/11/2023 à 16 heures précises.

Fait à Brazzaville le 16/10/2023

La direction du PNLP



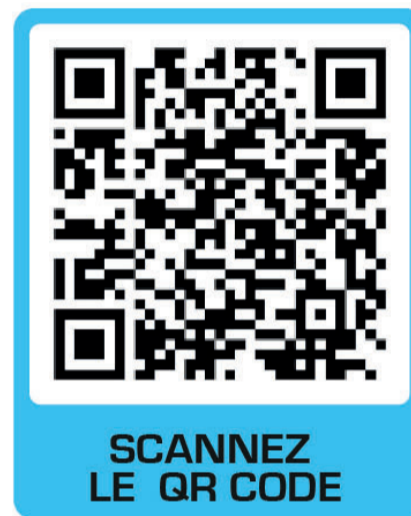
**ABONNEZ VOUS  
GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

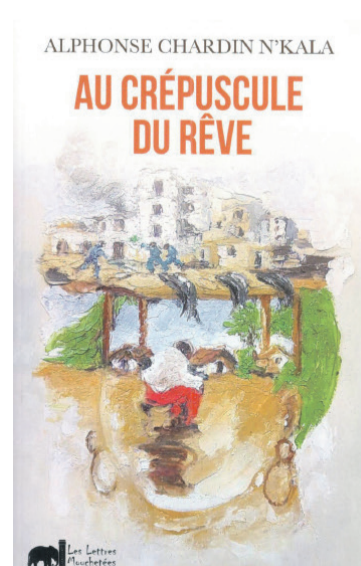
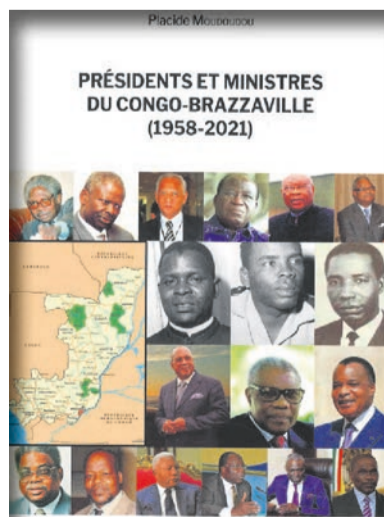
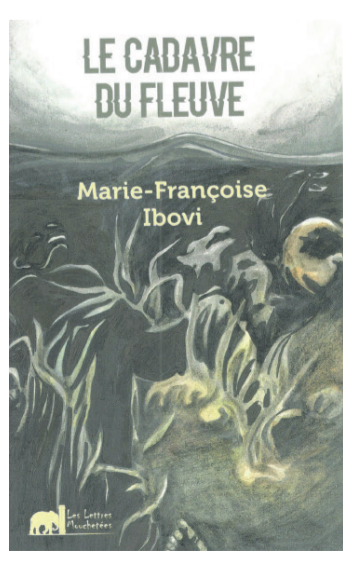
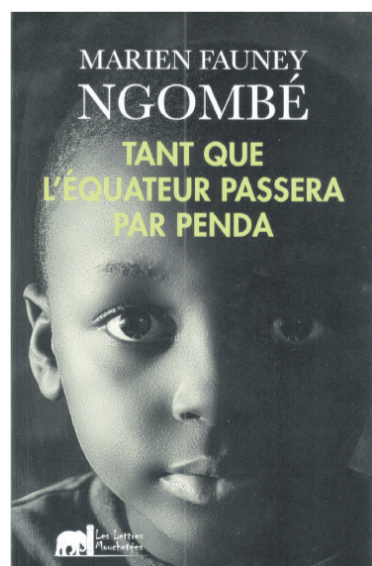
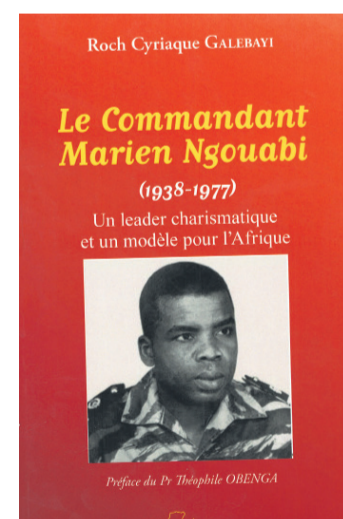
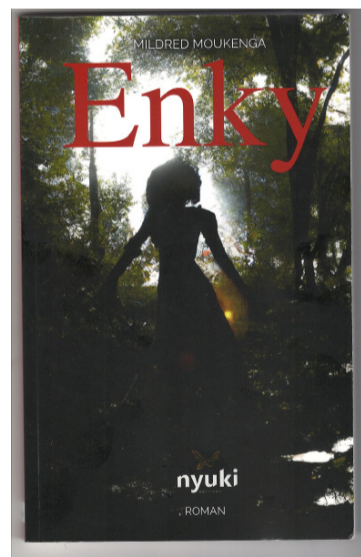
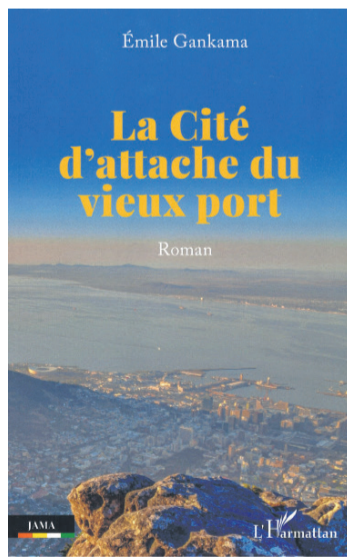
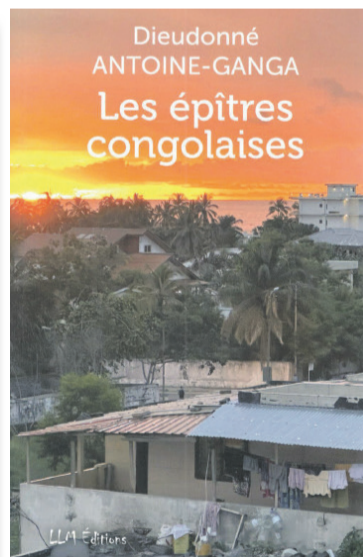


SAISISSEZ LE LIEN

OU



**EN VENTE**



## HYDROCARBURES

# Le Congo va se doter d'un code gazier

La République du Congo veut produire et exporter le gaz naturel liquéfié à grande échelle. Pour ce faire, elle entend se doter d'un code gazier d'ici la fin de l'année. La problématique a été au centre d'une table ronde qui a réuni, il y a quelques jours, à Pointe-Noire les acteurs de ce secteur.

L'utilisation et la monétisation du gaz naturel sont devenues une priorité pour le Congo. Pour cela, les autorités congolaises prévoient de mettre en place une législation pour encadrer leurs ambitions gazières. Il y a quelques jours, une table ronde consacrée à la présentation de l'ébauche du code gazier aux acteurs de l'industrie pétrolière a été organisée dans la ville océane. L'objectif de cette rencontre était de revisiter et d'améliorer le projet du code élaboré par les acteurs institutionnels du domaine pétrolier et gazier.

Ce projet est l'instrument indispensable pour les partenaires du Congo au moment où le pays est en phase de devenir producteur et exportateur du gaz naturel liquéfié. Il servira notamment à attirer plus d'investissements aussi bien nationaux qu'étrangers dans ce segment. Pour les autorités congolaises, ce code qui vise à mettre sur pied un cadre propice à la valorisation des ressources gazières doit refléter les aspirations concertées de toutes les sociétés opérant dans l'industrie gazière.

En ouvrant les travaux de ces assises, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a indiqué que l'objectif poursuivi à travers cette table ronde est d'intégrer autant que possible toutes les contributions pertinentes avant de soumettre le dossier ou le déposer aux institutions républicaines pour



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua ouvrant les travaux DR

examen et adoption. « C'est en cela que votre participation est essentielle, notre volonté est que ce code gazier reflète fidèlement vos besoins, vos exigences et les réalités auxquelles vous êtes confrontés, notamment les entreprises de l'industrie extractive. Votre expertise, votre maîtrise technique et votre retour d'expérience constitueront la pierre angulaire pour élaborer un code à la fois pertinent, efficient, partagé et tourné vers l'avenir », a

dit le ministre.

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que l'exploitation du gaz naturel nécessite une régulation précise pour garantir une gestion optimale de cette ressource qui se déclinera premièrement en un encouragement à l'investissement direct, local et étranger substantiel; deuxièmement en la stabilité par l'instauration d'un cadre juridique favorable à l'avenue d'investisseurs locaux ou internationaux; troisièmement en

une gestion responsable des ressources, ce qui signifie l'exploitation durable du gaz assurant le respect des normes éthiques et environnementales et quatrièmement en une protection des intérêts nationaux. « Le Congo doit, en effet, bénéficier des retombées économiques en termes de fiscalité, de création d'emploi, mais également par l'émergence d'un tissu économique local solide, pérenne et performant par la création des richesses nouvelles,

notamment à l'export », a conclu le ministre Bruno Jean Richard Itoua.

Pour tout dire, ce code en gestation vise à réguler l'ensemble du secteur gazier, couvrant l'agrégation, la transformation, le stockage, l'importation et l'exportation ainsi que la fourniture pour répondre aux besoins des ménages. Après deux jours de travaux intenses, les participants ont rendu leurs copies débattues en quatre groupes de titres. Les préoccupations et échanges ont porté entre autres sur les interactions entre le code gazier et le code des hydrocarbures, le rôle de l'Office congolais de gaz, la tarification des produits gaziers et des services consommés sur le marché local, les redevances et le partage des ressources, les interventions de l'état dans les projets non intéressants par les acteurs, l'occupation des terrains, la pertinence de la prise en compte de l'exploration et les dispositions transitoires.

Notons que ce code gazier sera déposé très prochainement au Parlement d'ici même la fin du mois d'octobre, conformément au processus législatif approprié. Les suggestions, remarques et observations les plus pertinentes émises au cours de cette table ronde seront également enregistrées et transmises à la commission interministérielle pour une prise en compte.

Hugues Prosper Mabonzo

## RENTRÉE SCOLAIRE

## Le président de l'APEEC appelle les parents à plus de vigilance

Une réunion élargie des membres des bureaux de base de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) du département de Pointe-Noire a eu lieu, le 14 octobre, à l'école primaire de Mvou-Mvou, sous la houlette du président départemental, Apollinaire Batchi Tchissambou.

La rencontre entre le président Apollinaire Batchi Tchissambou et les membres des bureaux de base de l'APEEC s'est tenue deux semaines après la reprise des cours. Elle a permis au président et son bureau de communiquer sur la feuille de route de la nouvelle année scolaire. « Nous avons voulu entretenir les membres des bureaux des parents d'élèves de notre département pour faire le point de la rentrée scolaire 2023-2024 qui a été certes timide mais effective en deuxième semaine avec la présence remarquable des élèves dans la majorité de nos établissements. Les parents ont répondu favorablement pour envoyer leurs enfants à l'école en uniformes scolaires voulus par le gouver-

nement », a-t-il indiqué.

Le président de l'APEEC de la ville océane a également invité les parents d'élèves à redoubler d'effort et de vigilance dans leurs bureaux de base surtout avec la décision du gouvernement de retirer la contribution des parents d'élèves dans les établissements publics. « Nous leur avons demandé de garder cette information en attendant la publication du décret d'application de ladite décision et de veiller à la discipline de nos enfants en attendant les assemblées », a-t-il martelé. Et d'ajouter : « Nous aurons d'autres instructions dès que le gouvernement publiera le décret qui accompagne la décision du retrait de la contribution des parents. »

L'orateur a, cependant, insisté



Les membres de l'APEEC pendant la réunion Adiac

sur le retrait des reçus par les parents pendant les inscriptions. « Ces reçus nous permettront au moment opportun d'organiser le remboursement de la somme payée par les

parents. Chaque parent doit réclamer son reçu pendant l'inscription de l'enfant. Celui-ci servira de preuve au moment du remboursement », a dit le président Apollinaire

Batchi Tchissambou qui appelle les responsables des établissements publics de se rapprocher du bureau de l'APEEC pour s'en procurer.

Charlem Léa Itoua

## SOMMET DES TROIS BASSINS FORESTIERS

## Les Etats adopteront la déclaration de principe

La ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a mobilisé, le 16 octobre à Brazzaville, la presse nationale et internationale pour éclairer les journalistes sur les attentes du sommet des trois bassins forestiers.

Le sommet qui accouchera à terme la déclaration de principe des Etats qui sera signée par les trente-et-un pays traversés par les trois bassins forestiers va porter les engagements futurs visant à préserver le climat, la biodiversité, la faune et flore ainsi que les forêts.

Ainsi donc, l'enjeu de ce sommet consistera pour les Etats à établir une gouvernance sud-sud ainsi qu'à structurer une coopération politique économique, scientifique et technique avec les pays du nord. Les Etats vont aussi présenter les projets intégrateurs afin de lever les fonds.

Les participants débattront aussi du prix de la tonne de carbone qui actuellement coûte entre 120 et 160 dollars USD dans les pays du nord contre 5 et 8 dollars dans les pays qui n'émettent pas les gaz à effet de serre.

« La COP 27 de l'année dernière a reconnu le rôle régulateur des nations forestières tropicales sur la planète. Et



l'accord de Paris conduit le mécanisme du fonds d'indemnisation et de reconnaissance des pertes. Et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

(GIEC) souligne dans son rapport de 2022 que sans l'arrêt de la déforestation d'ici à 2030, l'objectif de l'Accord de Paris visant atteindre 1,5 degré Celsius pour limiter le

réchauffement climatique ne serait pas atteint pour transformer le modèle économique des pays développés. Le Bassin du Congo séquestre 8 à 10 ans d'émission des gaz à

effet de serre et les tourbières du bassin du Congo stockent 31 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> », a rappelé la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Pour protéger les écosystèmes mondiaux, la biodiversité, assurer la protection des océans, les accords de Montréal avaient décidé d'affecter pour le Fonds mondial pour l'environnement pas moins de vingt milliards par année d'ici à 2025 et pas moins de trente milliards d'ici à 2030. Le sommet de Brazzaville fera le rapprochement du droit, des questions liées au climat et celles sur la biodiversité. « Une autre feuille de route opérationnelle sera définie pour la sauvegarde de la biodiversité. Le secrétaire général des Nations unies a souhaité que les équipes soient coordonnées pour apporter une assistance au sommet des trois bassins forestiers », explique la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo.

Fortuné Ibara

## Les jeunes préparent un manifeste

En prélude au sommet des trois plus grands bassins forestiers tropicaux, prévu du 26 au 28 octobre au Congo, le ministère en charge de la Jeunesse a organisé le 14 octobre, en partenariat avec l'Unicef, un atelier sur l'élaboration du manifeste des jeunes pour la préservation de la biodiversité.

La rencontre a permis aux jeunes issus des associations et organisations juvéniles d'enrichir leur contribution à ce grand rendez-vous mondial. Les participants ont été, en effet, édifiés sur les défis spécifiques et menaces du Bassin du Congo et leur implication dans la survie des jeunes, ainsi que l'importance d'un manifeste et comment l'utiliser valablement.

Le chef de section survie et développement de l'enfant à l'Unicef, le Dr Siliou Badarou, a rappelé qu'en organisant cet atelier son institution se positionne sur la participation significative des jeunes des trois bassins et un plaidoyer en faveur des enfants. « Pour l'engagement des jeunes, cette participation active de l'Unicef durant les trois jours se traduira par un village d'exposition créative dirigée par des jeunes sur place ; un panel dirigé avec des jeunes autochtones et la possibilité d'avoir un appel à l'action pour les décideurs », a-t-il souligné.

En effet, le 1er septembre dernier, l'Unicef Congo en collaboration avec le ministère en charge de la Jeunesse et des Sports avait organisé une consultation ouverte avec les jeunes représentants des organisations des jeunes œuvrant pour la protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique, ainsi que des représentants des populations autochtones. Le but était d'identifier leurs attentes, leurs priorités et leurs recommandations pour le sommet. De cette consultation, il était ressorti des recommandations sur les priorités liées aux jeunes ainsi que les besoins de travailler sur leur manifeste. « Chers jeunes, c'est encore le moment de vous féliciter pour votre implication dans cette cause qui est primordiale pour le bien-être de tous, mais surtout pour vous qui faites partie de la génération future, garant de la survie de notre chère planète », a conclu le représentant de l'Unicef à cette rencontre.



Les officiels posant avec les participants/Adiac

Présidant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Education civique, de l'Emploi et de la Formation qualifiante, Charles Makaya, a rappelé l'importance du bassin du Congo et cerné les enjeux du prochain sommet. « La planète vit une période qui interpelle la conscience collective avec les effets désastreux du changement climatique et requiert une responsabilité citoyenne pour sa préservation. La préservation

de l'environnement et de la biodiversité est donc un enjeu majeur pour la survie de l'humanité, la survie des espèces et des générations futures », a-t-il indiqué. D'après lui, le sommet des trois bassins forestiers des trois plus grands bassins forestiers, notamment l'Amazonie, le Congo et Bornéo-Mékong permettra de mettre en œuvre la première coalition mondiale pour la restauration de 350 millions d'hectares d'écosystèmes terrestres et aquatiques. « Le

Bassin du Congo détient 10% de la diversité mondiale et le deuxième puit de carbone de ce monde. Il est donc d'une grande importance que les sachants se réunissent afin de prendre les dispositions nécessaires à sa préservation car notre avenir en dépend et à plus forte raison celle des générations futures », a dit Charles Makaya, saluant l'éveil des jeunes sur les défis et enjeux auxquels la planète fait face actuellement.

Parfait Wilfried Douniama